



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU CALVADOS  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU**

**Délibérations**

**Conseil Communautaire**

জাতীয় সংসদ

**Séance du Jeudi 29 Janvier 2026 à 20h00**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf janvier à vingt heures, le Conseil Communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau s'est réuni à la salle des fêtes de la commune déléguée de Roullours (commune de Vire Normandie), sous la présidence de Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, Présidente de l'Intercom de la Vire au Noireau.

Les courriers de convocation et l'ordre du jour, accompagnés de la note explicative de synthèse, relatifs à la séance ont été transmis aux conseillers communautaires, par voie dématérialisée, le vingt-trois janvier deux mille vingt-six.

Les courriers de convocation adressés aux conseillers communautaire ainsi que l'ordre du jour de la séance ont été publiés, à destination du public, sur le site internet et affichés au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau le vingt-trois janvier deux mille vingt-six.

M. Corentin GOETHALS a été nommé secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) applicable à l'Etablissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI) en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200068799-20260129-D2026-1-1-4-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/02/2026

Publication : 09/02/2026

**Acte rendu exécutoire après visa du contrôle de légalité et publication par la mise en ligne sur le site internet.**

**Date de convocation :**

**23 janvier 2026**

Nombre de membres en exercice : **61**

Nombre de membres présents : **42**

Nombre de membres ayant donné pouvoir : **6**

Nombre de membres excusés : **5**

Nombre de membres absents : **8**

**Objet : Autorisation de signature de l'avenant n°1 au marché n°CDC23004 - Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage relative aux travaux d'extension et d'amélioration énergétique du Pôle de Santé Libéral et Ambulatoire « Le Colombier » de Vire**

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* <u>Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)</u>	* <u>A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)</u>	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	

**CONDE-EN-NORMANDIE**

M. Xavier ANCKAERT			X		
M. Benoît BALAIS	X				
Mme Nathalie BOUILLARD					
Mme Catherine CAILLY					
M. Pascal DALIGAULT	X				
M. Sylvain DELANGE					X
Mme Valérie DESQUESNE	X				
Mme Najat LEMERAY					
<b>LA VILLETTE</b>					
M. Daniel BREARD	X				
<b>PERIGNY</b>					
M. Jérémie MORU	X				
<b>PONTECOULANT</b>					
Mme Gislaine MARIE	X				
<b>SAINT-DENIS-DE-MERE</b>					
M. Manuel MACHADO				X	

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* <b>Représenté(e) par le conseiller suppléant :</b> (en vertu de l'article L5211-6)	* <b>A donné pouvoir à :</b> (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
<b>TERRES-DE-DRUANCE</b>					
M. Jean TURMEL	X				
<b>BEAUMESNIL</b>					
M. Gilles PORQUET	X				
<b>CAMPAGNOLLES</b>					
Mme Catherine GOURNEY LECONTE	X				
<b>LANDELLES-ET-COUPIGNY</b>					
M. Denis JOUAULT	X				
<b>LE MESNIL-ROBERT</b>					
M. Jean-Claude RUAULT	X				
<b>NOUES-DE-SIENNE</b>					
Mme Coraline BRISON- VALOGNES	X				
M. Olivier JEANNEAU	X				
Mme Colette JOUAULT	X				
Mme Bernadette LEROY	X				
M. Georges RAVENEL	X				
<b>PONT-BELLANGER</b>					
M. Jean-Pierre MURIER	X				
<b>SAINT-AUBIN-DES-BOIS</b>					
M. Maurice ANNE			M. Denis JOUAULT		
<b>SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU</b>					
Mme Catherine GARNIER	X				
<b>SOULEUVRE-EN-BOCAGE</b>					
Mme Annick ALLAIN	X				
M. Alain DECLOMESNIL	X				
M. Régis DELIQUAIRE	X				
M. Didier DUCHEMIN			M. Francis HERMON		
M. Marc GUILLAUMIN	X				
M. Francis HERMON	X				
Mme Marie-Line LEVALLOIS	X				
M. Eric MARTIN					X
Mme Natacha MASSIEU					X
Mme Sandrine SAMSON					X
Mme Cyndi THOMAS					X
<b>VALDALLIERE</b>					
M. Jean-Paul ANGENEAU			M. Frédéric BROGNIART		
M. Frédéric BROGNIART	X				
Mme Marie-Françoise DAUPRAT	X				
M. Gilles FAUCON	X				
Mme Brigitte CHAPET	X				
M. Patrick POUPION	X				
Mme Sabrina SCOLA	X				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* <u>Représenté(e)</u> par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
<b>VIRE NORMANDIE</b>					
M. Gilles ALLEGRE				X	
Mme Marie-Noëlle BALLÉ					X
M. Lucien BAZIN	X				
M. Fernand CHENEL					X
Mme Marie-Ange CORDIER	X				
M. Serge COUASNON	X				
Mme Nicole DESMOTTES	X				
M. Joël DROULLON	X				
M. Corentin GOETHALS	X				
Mme Catherine MADELAINE					X
M. Gilles MALOISEL	X				
M. Pascal MARTIN	X				
Mme Marie-Odile MOREL					X
Mme Valérie OLLIVIER	X				
M. Régis PICOT					X
Mme Jane PIGAULT	X				
Mme Annie ROSSI	X				
M. Guy VELANY	X				
<b>TOTAL</b>	<b>42</b>	<b>0</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>8</b>
<b>Nombre de Membres en exercice</b>			<b>61</b>		
<b>Nombre de conseillers présents</b>			<b>42</b>		
<b>Quorum</b>			<b>31</b>		
<b>Nombre de votants (conseillers présents + pouvoirs)</b>			<b>48</b>		

**Mme Annie ROSSI, Vice-Présidente en charge des affaires financières, de la santé et de l'enseignement supérieur, donne lecture du rapport suivant :**

Chers collègues,

Par convention de mandat approuvée par la délibération n°D2024-5-4-7 du Conseil communautaire du 30 mai 2024, l'Intercom de la Vire au Noireau a confié à la société SHEMA, attributaire du marché N°CDC23004 notifié le 3 janvier 2024, une mission de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la réalisation des travaux d'extension et d'amélioration énergétique du Pôle de Santé Libéral et Ambulatoire (PSLA) « Le Colombier » à Vire Normandie.

Cette convention fixait une enveloppe financière prévisionnelle des travaux de 700 000,00 € HT. Cette enveloppe prévisionnelle ne comprenant pas la rémunération du mandataire, ni les frais d'études (maîtrise d'œuvre, Mission du coordonnateur Sécurité Protection de la Santé, Contrôle Technique...).

La consultation des entreprises pour les travaux d'extension et d'amélioration énergétique du Pôle de Santé Libéral et Ambulatoire « Le Colombier » de Vire a été lancée par la SHEMA en novembre 2025.

Au vu de l'analyse des offres reçues dans le cadre de cette consultation présentée par la SHEMA à l'Intercom de la Vire au Noireau le 12 janvier 2026, et conformément aux dispositions de l'article 3 « *Modification du programme et/ou de l'enveloppe financière prévisionnelle* » de la convention de mandat, il convient d'acter par avenant l'augmentation de l'enveloppe financière prévisionnelle des travaux, d'un montant initial de 700 000,00 € HT, et de la porter à un montant de 880 536,62 € HT, afin de permettre la signature des marchés de travaux. L'enveloppe globale pour l'ensemble de l'opération est quant à elle portée à 1 108 652 € HT.

Le projet d'avenant n°1 au marché N°CDC23004 est présenté en annexe du présent rapport.

**Suivant l'avis favorable du Bureau Communautaire réuni le 14 janvier 2026, il est proposé au Conseil Communautaire après en avoir délibéré :**

- d'approuver l'augmentation de l'enveloppe financière prévisionnelle des travaux d'extension et d'amélioration énergétique du Pôle de Santé Libéral et Ambulatoire « Le Colombier », portée de 700 000,00 € HT à 1 108 652,00 € HT, suite aux résultats de la consultation des entreprises ;
- d'approuver la prolongation de la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage de l'Intercom vers la SHEMA jusqu'à la fin de l'année de garantie de parfait achèvement, soit jusqu'au 31 mars 2028 ;
- d'approuver l'avenant n°1 à la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée actant ces modifications ;
- d'autoriser Madame la Présidente, ou son représentant, à signer ledit avenant ainsi que tout document nécessaire à son exécution ;
- dire que les crédits correspondants seront inscrits au budget de l'Intercom de la Vire au Noireau.
- d'autoriser la société SHEMA à signer, après notification de l'avenant, en tant que Maître d'ouvrage délégué de l'opération de construction d'une extension du Pôle Libéral de Santé Ambulatoire « Le Colombier » à Vire Normandie, les marchés de travaux issus de la consultation des entreprises pour un montant de 879 302,00 € HT, soit 1 055 163,00 € TTC, ainsi que les dépenses supplémentaires afférentes à l'opération, dans la limite de l'enveloppe globale de 1 108 652,00 € HT, soit 1 327 782,00 € TTC.

### VOTE

#### Vote ordinaire à main levée :

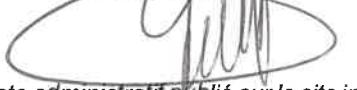
Pour :	<b>48</b>	Contre :	<b>0</b>	Abstentions :	<b>0</b>
--------	-----------	----------	----------	---------------	----------

<input type="checkbox"/> Adopté à la majorité	<input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité	<input type="checkbox"/> Non adopté
---	--	-------------------------------------

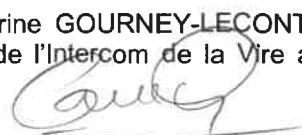
Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Caen - 3 Rue Arthur le Duc – 14000 CAEN, ou sur le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Arrêté en séance les jour, mois et an susdits  
Au registre suivent les signatures.

M. Corentin GOETHALS  
Secrétaire de séance




Mme Catherine GOURNEY-LECONTE  
Présidente de l'Intercom de la Vire au Noireau



Acte administratif publié sur le site internet de l'Intercom de la Vire au Noireau <https://www.vireaunoireau.fr/> rubrique « actes administratifs », le : 0 9 0 2 2 6